



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BILAN 2012 DES GRANDS CARNIVORES DANS LE CANTON DE VAUD

Faibles dommages causés au cheptel

Neuf lynx ont été dénombrés dans les Alpes vaudoises et 15 autres dans le Jura vaudois lors du comptage de l'hiver dernier. Les effectifs sont ainsi stables dans les Alpes et en forte augmentation dans le Jura. Pour la seconde année consécutive, les dommages causés au cheptel demeurent faibles. Deux animaux de rente ont été tués.

Deux moutons ont été tués par le lynx à Orny, sur le Plateau vaudois. La reconduction des mesures de prévention et la vigilance élevée des éleveurs, soutenus par un civiliste aide-berger, ont permis de protéger efficacement les quelques 8000 ovins et caprins estivant dans les Alpes vaudoises contre des attaques de grands carnivores. Fin juillet, la conseillère fédérale Doris Leuthard et la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro ont d'ailleurs salué les efforts de prévention adoptés par les éleveurs vaudois afin de cohabiter avec le lynx et le loup.

Le Concept lynx Suisse, établi par l'Office fédéral de l'environnement, précise qu'il revient aux cantons d'estimer le nombre de lynx présents sur leur territoire. Le programme de suivi des grands carnivores en Suisse, KORA, a ainsi réalisé, en collaboration avec le Canton et les chasseurs, une campagne de monitoring au moyen de pièges photographiques dans les Alpes vaudoises et le Jura au cours de l'hiver 2011/2012.

Neuf lynx ont été identifiés dans les Alpes, soit une densité de 1,81 spécimens pour 100 km². Ce résultat reste proche de celui de l'hiver 2009-2010 au cours duquel 16 lynx avaient été répertoriés, soit une densité de 2,12 animaux pour 100 km². Dans le Jura vaudois, 15 lynx ont été recensés, soit une densité de 2,88 spécimens pour 100 km². Ce chiffre dépasse celui obtenu lors du comptage de 2008-2009 qui avait abouti à une densité de 0,96. Aucune preuve de la présence du loup n'a par ailleurs été récoltée pendant la période d'estivage 2012.

Le 8 novembre 2012, la Fédération des sections vaudoises de la Diana a déposé une résolution sollicitant la régulation du lynx dans le Jura, dans les Alpes et sur le Plateau

auprès du groupe de coordination grands carnivores du canton de Vaud. Ce groupe - composé de représentants des milieux agricoles, de la Confédération, des organismes de protection de la nature, des éleveurs, de scientifiques et de chasseurs - a pour sa part demandé l'application du Concept lynx Suisse, à savoir, que la Conservation de la faune synthétise les données sur l'état des populations de lynx, l'évolution des populations d'ongulés sauvages et l'état de la jeune forêt. Cette analyse sera ensuite soumise à la cheffe du Département, afin de statuer sur la suite à donner aux constats qui auront été réunis.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 janvier 2013

DSE, Sébastien Sachot, conservateur de la faune, Direction générale de l'environnement, 021 557 86 30 ou 079 237 42 52 Informations sur le site www.protectiondestroupeaux.ch